



# Rapport du Comité de Mission

2025



# L'AGENCE

Primum Non Nocere® est une agence de conseil en RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), experte dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la transition écologique.

Sur le terrain, Primum Non Nocere® est une équipe d'environ 35 collaborateurs passionnés et engagés qui accompagne les organisations dans leur démarche de développement durable en **sensibilisant** et en **formant** des référents, en réalisant des **études techniques** (audit énergétique, BEGES, etc.), des **diagnostics spécifiques** (développement durable, déchets, achats, gaspillage alimentaire, risques chimiques, qualité de vie, qualité de l'air intérieur, champs électromagnétiques, nuisances sonores, empreinte hydrique, etc.) et des **accompagnements stratégiques** reposant sur la mise à disposition d'outils et d'indicateurs adaptés.

Primum Non Nocere® intervient sur l'ensemble du territoire français, permettant une proximité géographique avec ses clients, une compréhension des enjeux locaux et un accompagnement réactif, humain et personnalisé. Cette présence est un atout majeur pour accompagner efficacement tout type d'organisations : établissements sanitaires, établissements médico-sociaux, centrales d'achats, équipements culturels, structures de la petite enfance, secteur du sport, secteurs de l'hôtellerie et la restauration, laboratoires, entreprises et collectivités.

**Conformément à l'adage  
« d'abord, ne pas nuire »  
Primum Non Nocere applique,  
dans ses propres locaux, les  
conseils qu'elle apporte dans  
ses accompagnements.**



Cette **année 2025** a été synonyme pour Primum Non Nocere® d'évolution organisationnelle. D'abord, les équipes ont été formées aux principes de la **gouvernance partagée**, puis les ont appliqués pour structurer les différentes offres et proposer une stratégie globale à court, moyen et long termes. Ensuite, la **démarche RSE** de Primum Non Nocere® a été définie, formalisée et effective grâce à son comité de mission, son comité de pilotage interne et trois groupes de travail dédiés à la démarche RSE. Ces trois groupes déploient respectivement des actions concrètes autour des enjeux suivants : l'économie circulaire, les émissions de gaz à effet de serre et la QVCT (qualité de vie et conditions de travail).

# NOTRE QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION

Prônant des valeurs fortes depuis 2009, telles que l'exemplarité et l'audace, Primum Non Nocere® avait déjà œuvré en amont de la promulgation de la loi PACTE pour devenir, dès la fin d'année 2020, **la première agence de conseil spécialisée en santé environnementale obtenant la qualité de société à mission.**

Ce travail s'est fondé sur les valeurs partagées entre tous les collaborateurs, véritables forces vives de la démarche, et les engagements du fondateur de l'agence, Olivier Toma.

La conviction de nos collaborateurs s'illustre par la mise en lumière, dans les activités quotidiennes, des actions à impact menées tant en interne qu'en externe. La richesse et la variété de ces actions témoignent de la sincérité, de l'engagement et de la maturité de Primum Non Nocere® sur le terrain du développement durable et de la santé environnementale. L'ensemble des actions assurait déjà, à Primum Non Nocere®, des indicateurs robustes en lien avec ses valeurs.

Cette **année 2025**, et à mi-parcours de la cible 2030 définie pour la majorité de ses indicateurs, le comité de mission et le comité de pilotage de la société à mission de Primum Non Nocere® ont exprimé l'intérêt d'analyser la pertinence des indicateurs suivis, pour éventuellement les faire évoluer à partir de 2026.

# NOTRE QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION

## « Être société à mission : un changement de cap structurant »



« La reconnaissance du statut de société à mission marque une évolution aussi structurante pour l'entreprise que la loi de 1901 l'a été pour le monde associatif. Elle consacre une idée simple mais longtemps marginalisée : l'entreprise n'est pas uniquement un outil de profit, elle est aussi un acteur de progrès collectif.

Pendant des décennies, un dogme a prévalu : « entreprendre serait nécessairement cantonné à la seule création de valeur financière ». Cette vision réductrice a freiné l'audace, l'innovation et l'engagement de nombreuses TPE et PME, pourtant profondément utiles à la société. Elle a surtout inversé la logique : faire de la performance économique une finalité, alors qu'elle devrait rester un moyen au service d'un impact utile et durable.

Le modèle de la société à mission renverse cette logique.

Il affirme qu'une entreprise peut assumer une raison d'être d'intérêt général, la rendre publique, la traduire en objectifs concrets, et accepter d'en être évaluée. Ce cadre apporte de la clarté, de la crédibilité et de la cohérence. Il permet de distinguer l'engagement sincère de l'affichage opportuniste. À terme, il constitue l'un des leviers les plus puissants contre le greenwashing et le socialwashing.

Dans le secteur de la santé, cet engagement prend une résonance particulière. Il réunit, dans une même dynamique, acteurs publics, privés et associatifs autour d'un objectif commun : préserver la santé des personnes, des équipes et des écosystèmes. Être société à mission, c'est accepter de rendre des comptes, mais aussi de donner du sens, de la visibilité et de la valeur au travail accompli.

Choisir ce statut, ce n'est pas renoncer à la performance économique.

C'est au contraire l'inscrire dans le temps long, la relier à une utilité sociale et environnementale mesurable, et affirmer qu'un autre modèle d'entreprise est non seulement possible, mais souhaitable. »



Olivier TOMA, Fondateur de l'Agence

# SOMMAIRE

**RETOUR SUR NOTRE MISSION**

**6**

**PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS**

**7**

**FOCUS SUR LES AVIS DELIVRÉS  
PAR DES OTI**

**14**

**ANALYSE DE NOTRE FEUILLE DE  
ROUTE**

**16**

**NOS ENGAGEMENTS ENVERS  
NOS CLIENTS**

**32**

# NOTRE QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION

Pour rappel, la qualité de « société à mission » a été introduite en droit français, en 2019, par la loi PACTE. Outre les formalités administratives, cette qualité est légalement attachée aux sociétés commerciales qui répondent à certains critères :

- Intégrer une raison d'être et des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux dans les statuts de la société ;
- Se doter d'un comité de mission chargé du suivi de l'exécution de la mission ;
- Désigner un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de l'exécution des objectifs.

## Rendre possible la transition des organisations en leur assurant un accompagnement effectif de qualité

Conformément aux dispositions de l'article 1835 du code civil, Primum Non Nocere® a fait le choix de fixer, dans le respect de son fonctionnement organisationnel interne, les termes de sa raison d'être, selon un processus de gouvernance partagée. Le brainstorming réalisé par l'ensemble des équipes a permis d'aboutir à la formulation suivante :

## Promouvoir un développement pérenne préservant l'environnement et la santé de chacun

Afin de compléter sa raison d'être, Primum Non Nocere® a sélectionné quatre objectifs statutaires reposant sur les quatre valeurs partagées par l'ensemble des collaborateurs. Ses objectifs sociaux et environnementaux sont les suivants :



Placer le développement durable et la santé environnementale au coeur de notre activité



Contribuer à la transmission des connaissances sur les impacts et les solutions pour permettre à chacun de faire des choix éclairés



Intégrer la dimension humaine dans nos actions au quotidien tant en interne qu'en externe



Penser, concevoir et développer des solutions adaptées pour faciliter la transition des organisations

# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS

## Notre comité de mission

La loi Pacte oblige les sociétés à mission à se doter d'un **organe de gouvernance** dont le rôle est d'assurer le suivi de l'exécution de la mission que la société se fixe.

**Distinct des organes sociaux et devant comporter au moins un salarié**, il doit présenter, chaque année, un rapport joint au rapport de gestion de l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Il doit ainsi **procéder à toute vérification qu'il juge adaptée et se faire communiquer tout document nécessaire** au suivi de l'exécution de la mission.

A la clôture du dernier exercice, l'effectif de Primum Non Nocere® était composé de 36 collaborateurs. Si, par principe, les entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas l'obligation de mettre en place un Comité de mission (un référent de mission étant suffisant), Primum Non Nocere® a néanmoins fait le choix de maintenir son Comité de mission **composé de collaborateurs et de parties prenantes externes qualifiées**.

Charlotte ARNAL  
Membre partie prenante



Anthony LEPERE  
Membre observateur



Claire GILLET-MONJARRET  
Membre partie prenante



Jade MOULINIE  
Référente RSE



Gérald NARO  
Membre partie prenante



Mélinda CHEHIMI  
Membre partie prenante



Agathe BARRET  
Membre partie prenante



# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS

## Notre comité de mission - Présentations individuelles de ses membres externes

**Charlotte Arnal** est experte en communication RSE. En 2007, elle cofonde Patte Blanche, une des premières agences spécialisées sur ce sujet. Pendant 10 ans, elle accompagne la transition de nombreuses grandes organisations. Elle enseigne pendant trois ans la communication responsable en école de commerce. Elle se dédie à présent à faire entrer la question animale dans le monde des affaires et crée en 2024 l'agence Symbiocène, première agence en France dédiée à la prise en compte de l'éthique animale dans les stratégies RSE.

**Mélinda Chéhim** est diplômée de l'Université de Montpellier en Sciences de Gestion – Doctorat en Contrôle de Gestion – ainsi que de MBS – Master en Management. Melinda Chéhim possède un parcours multiculturel et maîtrise quatre langues. Elle a précédemment travaillé en tant qu'auditrice financière chez Mazars au Luxembourg. Auparavant, elle a occupé le poste de contrôleur de gestion chez Schneider Electric et de commerciale export chez Areva T&D. Melinda a été responsable du cours d'audit pendant plusieurs années et est désormais en charge des cours de comptabilité de gestion et de contrôle de gestion. Ses recherches portent sur les outils de pilotage stratégique, le contrôle de gestion et la RSE, ainsi que sur le contrôle de gestion spécifique aux entreprises à mission.

**Claire Gillet-Monjarret** est professeure des universités à l'Université de Montpellier, spécialisée en audit, comptabilité et contrôle. Elle est responsable pédagogique du Master Management de la Transition Écologique et de l'Économie Circulaire et de l'Executive MBA en Économie Circulaire. Ses recherches portent sur le management et les pratiques responsables, notamment la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'audit sociétal et l'économie circulaire. Elle a publié plusieurs articles dans des revues scientifiques reconnues, tels que « Les vérificateurs des informations sociétales : typologie des stratégies de promotion des missions de vérification sur les sites internet » dans la revue Comptabilité-Contrôle-Audit. Elle anime également l'axe de recherche « Management et Pratiques Responsables » au sein du laboratoire Montpellier Recherche en Management. Elle a fondé la chaire Ecocirculab, dont la mission est de promouvoir l'économie circulaire dans la perspective d'une économie régénératrice et d'une soutenabilité forte auprès des entreprises, des organisations publiques et privées, comme du grand public. Elle a publié plusieurs articles dans des revues scientifiques reconnues, tels que « Les vérificateurs des informations sociétales : typologie des stratégies de promotion des missions de vérification sur les sites internet » dans la revue Comptabilité-Contrôle-Audit."

**Gérald Naro** est professeur agrégé des universités en sciences de gestion à l'Université de Montpellier où il exerce au sein de l'Institut Montpellier Management. Titulaire d'un doctorat en sciences de gestion, d'une agrégation des facultés en sciences de gestion et d'une agrégation d'économie et gestion, il enseigne le contrôle de gestion ainsi que le pilotage et le reporting de la performance globale. Il a fondé le Master Management de la Transition Écologique et de l'Économie Circulaire et co-dirige avec Olivier Toma, le Diplôme d'Université Management du Développement Durable en Santé. Membre du laboratoire Montpellier Recherche en Management qu'il a dirigé de 2012 à 2019, ses recherches portent sur les stratégies, la mesure et le pilotage de la performance dans une perspective de soutenabilité forte.

# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS

## Notre comité de mission - Présentations individuelles de ses membres internes

**Agathe Barret** est coordinatrice du pôle RSE chez Primum Non Nocere®. Diplômée de Sciences Po Rennes, elle s'est spécialisée en développement durable et concertation lors de son master. Elle a débuté sa carrière au Canada avec Synergie Santé Environnement avant de rejoindre Primum Non Nocere® en tant que chargée de développement et consultante en RSE et santé environnementale. Agathe a également contribué à l'élaboration de la démarche THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale), un outil de diagnostic visant à objectiver les actions à mettre en œuvre dans les organisations.

**Jade Moulinié**, en tant que manager de la mission et membre observateur, est consultante RSE et chargée d'innovation chez Primum Non Nocere®. Elle est diplômée du titre d'ingénieur, spécialisée en gestion de projets et innovation. Chez Primum Non Nocere®, elle est gestionnaire avec Agathe Barret du label de qualité THQSE. Depuis novembre 2024, elle est également référente RSE pour Primum Non Nocere®.

**Anthony Lepère**, en tant que membre observateur, est juriste et consultant RSE chez Primum Non Nocere®. Il est diplômé d'un double master 2 en droit des affaires et en droit de la RSE durant lesquels il se spécialise sur la thématique des sociétés à mission en accompagnant la société Erilia à obtenir cette qualité. Chez Primum Non Nocere®, il est reconnu en tant qu'expert en accompagnement des sociétés à mission.

# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS

## Structuration d'une démarche de responsabilité sociétale et de santé environnementale

En 2024, lors d'un comité de mission, Madame Arnal souligne que la démarche de Primum Non Nocere® gagnerait à définir sa gouvernance, notamment en nommant un référent RSE. Fin 2024, Primum Non Nocere® propose donc un processus d'**élection sans candidat** comme première mise en application des principes de gouvernance partagée : Madame Moulinié devient **référente RSE** pour Primum Non Nocere®.

Pour compléter la structuration de sa démarche de responsabilité sociétale et de santé environnementale, Primum Non Nocere® constitue **trois groupes de travail thématiques** pour couvrir l'ensemble des thématiques de la responsabilité sociétale et de la santé environnementale. Ces groupes sont composés d'entre 5 et 6 membres chacun, grâce à un appel à candidature.

### “ ECONOMIE CIRCULAIRE ”

Groupe déployant des actions sur les thématiques Achats, Matières Résiduelles, Biodiversité, Parties Prenantes Externes et Territoire.

### “ QVCT ”

Groupe déployant des actions en faveur de la qualité de vie au travail et de la santé environnementale.

### “ BEGES ”

Groupe déployant des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des impacts environnementaux, sur les thématiques Ecoconception, Mobilité, Air, Energie et Eau.

# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS

## Notre comité de pilotage interne

Afin de créer du lien entre la démarche RSE définie ci-dessus et la démarche de société à mission, chaque groupe thématique dispose d'un pilote le représentant. Ces trois pilotes et la référente RSE constituent le **comité de pilotage interne** de la démarche de société à mission.

Les missions de ce comité de pilotage sont les suivantes :

- mettre à jour le contexte de la société à mission ;
- suivre et récolter les indicateurs associés ;
- coconstruire le rapport de mission.

**Dorian ESPAGNE**  
Pilote du groupe « Economie  
Circulaire »



**Morgane AUBERT**  
Pilote du groupe « QVCT »



**Jade MOULINIE**  
Référente RSE



**Lucile VIDAL**  
Pilote du groupe « BEGES »



# PRÉSENTATION DE NOS COMITÉS


## Notre comité de pilotage interne - Présentations individuelles de ses membres

**Morgane Aubert**, en tant que membre du groupe "QVCT", est diplômée d'un master de Science Politique en Coopération Internationale et Développement, puis d'un DU en management de projet en coopération. Depuis 2022, elle s'est spécialisée en Santé Environnementale dans l'accompagnement des acteurs de la périnatalité. Elle occupe le poste de Manageure des Missions en Périnatalité au sein du Pôle Santé Durable chez Primum Non Nocere®, afin de développer la stratégie du pôle et de garantir la qualité des missions opérationnelles réalisées auprès des Maternités, Néonatalogies et Pédiatries.

**Lucile Vidal**, en tant que membre du comité de pilotage interne, est consultante RSE experte en bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Elle est diplômée d'un master universitaire en management de la transition écologique et de l'économie circulaire. Elle a conduit des projets en lien avec la décarbonation, l'ingénierie de transition et la RSE au sein de diverses organisations. Au sein de Primum Non Nocere®, elle est responsable de l'offre BEGES et s'investit sur le sujet de la société à mission en tant que représentante du groupe de travail "Carbone".

**Dorian Espagne**, est membre du comité du groupe "Economie circulaire" de la démarche RSE interne de l'agence. Avant son arrivée chez Primum Non Nocere®, il a notamment œuvré dans le diagnostic et l'accompagnement d'un groupe d'hôtellerie de plein air de luxe ainsi que des collectivités territoriales. Aujourd'hui il est responsable d'offre biodiversité et co-développe l'approche "Une Seule Santé".

## Réunions de notre comité de mission

	<b>28 nov. 2024</b>	Préparation du rapport du comité de mission et clôture d'exercice écoulé
	<b>03 mars 2025</b>	Suivi, présentation de la démarche RSE et du comité de pilotage.
	<b>12 juin 2025</b>	Suivi et échanges autour des premières redéfinitions du contexte

Le temps nécessaire à la redéfinition du contexte de société à mission par le comité de pilotage, et les contraintes individuelles, ont permis d'acter qu'une seule autre réunion, en janvier 2026, permettrait de finaliser le rapport de mission et de clôturer l'exercice.

## Réunions de notre comité de pilotage interne

	<b>17 février 2025</b>	Présentation de l'historique de société à mission chez Primum Non Nocere®
	<b>18 avril 2025</b>	Définition des missions du comité de pilotage.
	<b>28 mai 2025</b>	Première analyse et redéfinition du contexte de société à mission chez Primum Non Nocere®
	<b>29 juillet 2025</b>	Poursuite de la redéfinition du contexte.

# FOCUS SUR LES AVIS DELIVRÉS PAR DES OTI

## Notre premier audit réglementaire

Le 14 avril 2022, Primum Non Nocere® a fait appel à un organisme tiers indépendant, le cabinet de Saint Front, pour réaliser le premier audit réglementaire de sa qualité de société à mission.



Celui-ci n'a pas relevé "d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné, la qualité de société à mission".

Dans l'ensemble, l'OTI a constaté que les moyens alloués aux objectifs étaient cohérents et que les données publiées étaient sincères par rapport à la globalité de notre démarche.

Des pistes d'amélioration ont été suggérées afin d'affirmer plus fermement notre audace et notre ambition de s'inscrire en tant qu'acteur majeur de la transformation durable.

**Pour en découvrir davantage sur le premier audit réglementaire de Primum Non Nocere®, vous pouvez consulter l'intégralité de l'avis rendu par le Cabinet de Saint Front en cliquant [ici](#).**

# FOCUS SUR LES AVIS DELIVRÉS PAR DES OTI

## Notre deuxième audit réglementaire

En janvier 2024, Primum Non Nocere® a, de nouveau, fait appel à son organisme tiers indépendant, pour réaliser un nouvel audit réglementaire de sa qualité de société à mission.



En amont de cet audit, Primum Non Nocere® a retravaillé sa feuille de route pour la rendre en parfaite adéquation avec sa vision stratégique et RSE à court, moyen et long termes. Cet audit a permis à notre Organisme Tiers Indépendant de :

- Souligner « l'**alignement entre l'activité de l'entreprise et la mission** ».
- Préciser « qu'un membre du comité de mission est en charge de l'exécution de la mission. Cependant l'entreprise a déjà identifié cet axe de progrès et va **changer la composition de son comité** ».
- Souligner « que Primum Non Nocere® a mis en œuvre des **actions et des moyens adéquats pour l'ensemble de ses objectifs opérationnels** sur la période couverte par notre vérification ».
- Souligner « que les **membres du comité de mission ont des compétences complémentaires** permettant de challenger la mission de Primum Non Nocere® ».

**Pour en découvrir davantage sur le deuxième audit réglementaire de Primum Non Nocere®, vous pouvez consulter l'intégralité de l'avis rendu par le Cabinet de Saint Front en cliquant [ici](#).**

## Prochain audit réglementaire

Comptant désormais moins de 50 collaborateurs, Primum Non Nocere® doit réaliser ses audits réglementaires tous les trois ans. **Janvier 2027 sera donc la prochaine échéance.**

# ANALYSE DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Pour chacune de ses valeurs, Primum Non Nocere® a défini des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi précis. Ceux-ci permettent de mesurer les impacts des actions déployées sur le terrain. Ce rapport dresse un bilan annuel de ces objectifs, une description des moyens mis en place, une analyse des résultats et, le cas échéant, présente quelques projets à venir.

Cette revue de la performance permet à Primum Non Nocere® de rendre compte de son avancement sur les engagements fixés en relevant les éventuelles difficultés ou les questionnements rencontrés par le Comité de mission et le Comité de Pilotage au cours du déploiement des actions.



# — EXEMPLARITÉ —

Placer le développement durable et la santé environnementale au cœur de notre activité.

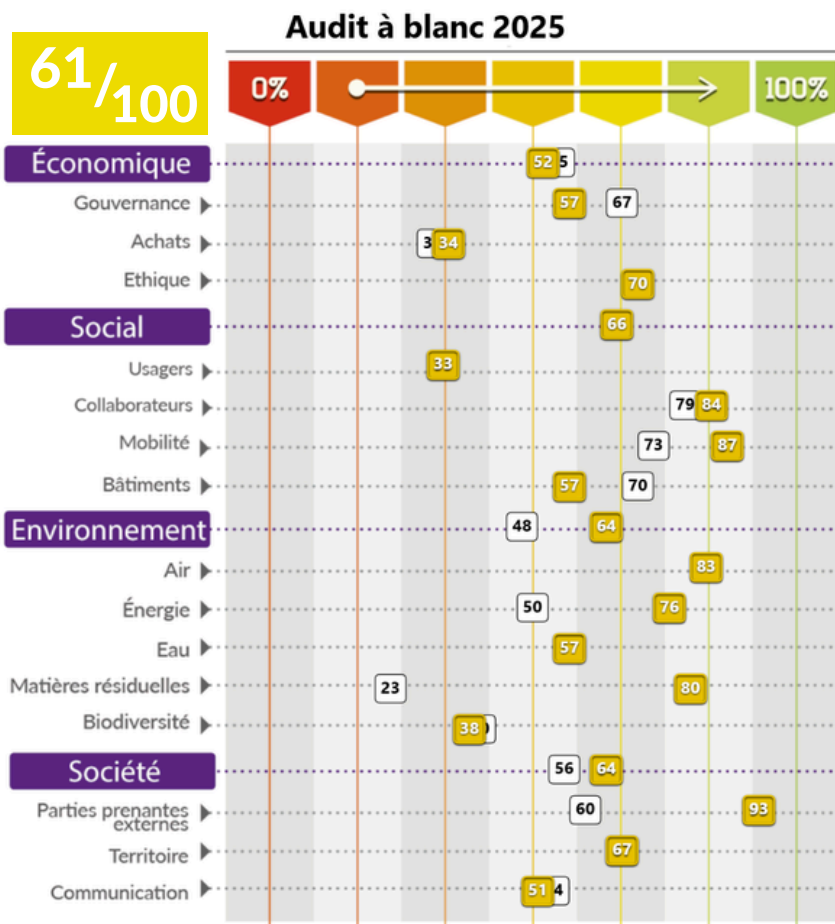


# EVALUATION ANNUELLE DE NOTRE MATURITÉ RSE SUR LA BASE DU LABEL DE QUALITÉ THQSE

Chez Primum Non Nocere® l'exemplarité s'illustre par la volonté d'appliquer, à l'agence et dans ses conditions de travail, les conseils qu'elle apporte à ses clients. Ainsi, nous avons fait le choix de **scorer annuellement notre niveau de maturité RSE sur la base du référentiel du label de qualité THQSE** afin de nous soumettre aux mêmes exigences que nos clients.

Ci-contre, les scores en orange indiquent l'état d'avancement actuel, les scores en blanc indiquent l'état d'avancement de 2024.

Cette année 2025, **le score THQSE de Primum Non Nocere® a augmenté** de quatre points de pourcentage.



## Indicateur

Scorer annuellement notre niveau de maturité RSE sur la base du label de qualité THQSE afin de nous soumettre aux mêmes exigences que nos clients.

## Résultat 2024

**57%**

de conformité sur la base de la deuxième version du référentiel THQSE selon un autodiagnostic réalisé le 31/01/2025.

## Résultat 2025

**61%**

de conformité sur la base de la deuxième version du référentiel THQSE selon un autodiagnostic réalisé le 16/01/2026.

## Cible 2030

**≥95%**

de conformité sur la base de la deuxième version du référentiel (version 2023).

Le comité de mission souligne la **progression des thématiques** ayant été priorisées par les groupes de travail RSE : Collaborateurs, Mobilité, Energie, Matières Résiduelles et Parties Prenantes Externes. Il constate que les thématiques non traitées par les groupes cette année ont stagné, voire diminué.

Certains membres espéraient un score plus élevé après la formalisation d'une gouvernance RSE. Les limites de cette progression peuvent s'expliquer par :

- une première année d'exercice des groupes de travail et donc une recherche de méthodologie ;
- une priorisation en fonction des impacts et des souhaits des collaborateurs plutôt qu'en fonction des points THQSE - estimée plus pertinente par les membres du comité de mission.

## DIMINUTIONS DE NOS EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans l'objectif de maîtriser l'impact de son activité, Primum Non Nocere® réalise **volontairement, chaque année, un bilan des émissions de gaz à effet de serre** sur l'ensemble des catégories réglementairement définies (catégories 1 à 6 conformément aux dispositions du décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre).

Conformément à la nouvelle méthodologie pour la réalisation des BEGES déployée depuis le 1er janvier 2023, les catégories 1 et 2 (anciennement scope 1 et 2) concernent les émissions directes et indirectes liées à la production d'énergie. Les catégories 3 à 6 (anciennement scope 3) englobent les émissions de GES indirectes associées à l'ensemble de la chaîne de valeur : achats, transports, produits vendus, etc.

Indicateur	Résultat 2023*	Résultat 2024*	Cible 2030
Être un moteur sur le plan environnemental dans l'optique de réduire nos émissions de GES.	<b>5,3</b> tCO2e/ETP	<b>4,8</b> tCO2e/ETP	<b>-30%</b> sur les catégories 1 et 2 par rapport aux données du BEGES 2021 réalisé en 2022
	<b>62</b> tCO2e/M€	<b>49</b> tCO2e/M€	

\*Remarque : Primum Non Nocere® aligne son année de reporting sur son exercice fiscal qui court du 01 octobre au 31 septembre. Ainsi, les résultats dits de 2024 présentent les émissions de gaz à effet de serre de Primum Non Nocere® sur l'exercice 2023-2024. Ce sont ces résultats qui sont présentés dans le rapport de mission 2025. Le BEGES 2025 (sur l'exercice 2024-2025) est en cours de réalisation et sera publié au printemps 2026.

Le comité de mission est fier de mettre en lumière la diminution des émissions de gaz à effet de serre par ETP et par million d'euros de chiffre d'affaires de Primum Non Nocere®.

Il tient toutefois à souligner une limite : ces indicateurs incluent désormais l'ensemble des catégories du BEGES, constituant une analyse plus pertinente de l'ensemble de ses impacts. Or, la cible 2030 définie vise une réduction de 30% sur les catégories 1 et 2, par rapport aux données de l'année 2021. Sur ces catégories spécifiques (qui représentent 16% des émissions de Primum Non Nocere®), les émissions de gaz à effet de serre ont presque doublé. Une attention particulière devra donc être portée à ces catégories 1 et 2 dans les années à venir : un axe d'amélioration identifié pourrait être l'électrification de sa flotte professionnelle (deux véhicules en location).

## QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2025 POUR L'OBJECTIF "EXEMPLARITÉ"



Entretien des panneaux solaires et amélioration de leur production.

Installation de capteurs de Qualité de l'Air Intérieur dans chaque salle de réunion.



Réaménagement du pôle de tri et mise à jour des consignes.



Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire « Exemplarité »

*Le comité de mission atteste que les résultats du score THQSE et du dernier BEGES de Primum Non Nocere® sont le reflet des actions opérationnelles concrètement déployées au sein de l'agence. Celles-ci viennent répondre aux besoins exprimés par les collaborateurs et à l'urgence que chacun réduise ses émissions de gaz à effet de serre.*

*Pour poursuivre sur cette voie, Primum Non Nocere® souhaiterait suivre plus précisément, dans son plan d'action RSE, les gains potentiels THQSE et de GES des actions prévues.*



# — SOLIDARITÉ —

Contribuer à la transmission des connaissances sur les impacts et les solutions pour permettre à chacun de faire des choix éclairés.



## DONS ET ACTIONS DE MÉCÉNAT

Primum Non Nocere® joue un rôle sociétal en **essaimant les bonnes pratiques en matière de RSE et de santé durable**. Cela implique un partage de ses valeurs et des savoirs développés auprès des milieux éducatifs, associatifs et du grand public. Notre volonté de mettre en œuvre des actions philanthropiques s'illustre par un terme qui nous est cher : « l'essaimage ».

Engagés depuis 2009 dans cette dynamique, Primum Non Nocere® s'illustre par une **multitude d'actions philanthropiques déployées au profit d'organismes variés** (EHPAD, Écoles, Grand public, Associations, etc.), dont la liste peut être rendue accessible sur demande.

### Indicateur

Contribuer à des actions de mécénat et/ou réaliser des dons en faveur de projets à impacts sur le territoire national.

### Résultat 2024

**1,02% du CA**

soit l'équivalent de 39 375,25 € HT pour un CA HT de 3 854 537€ (au titre de l'exercice clos le 30/09/2024).

### Résultat 2025

**1,24% du CA**

soit l'équivalent de 40 000 € HT pour un CA HT de 3 223 000€ (au titre de l'exercice clos le 30/09/2025).

### Cible 2030

**≥3% du CA**

de l'année N-1 (dans la limite de 150K €)\*

\*Etant entendu que la limite se calcule sur la base du montant normalement dû par un client pour une prestation identique



Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire « Solidarité »

Après une année 2023 plutôt dynamique, l'engagement en termes d'actions de mécénat s'est stabilisé entre 2024 et 2025, avec des actions menées à hauteur d'environ 40 000€ HT. Le comité souligne le maintien de cet engagement dans des actions, malgré un chiffre d'affaires plus faible en 2025.

Cette année se caractérise par de nombreuses heures de formations et webinars par le fondateur de Primum Non Nocere®, Monsieur Toma, et par des missions de mécénat ciblées et à plus fort impact, souvent sur des temps plus courts, par les collaborateurs.

Le comité note qu'il reste toutefois du chemin à parcourir pour s'approcher de la cible définie. En tant qu'organisation résiliente, Primum Non Nocere® a davantage investi ses forces vives, cette année, dans sa gouvernance partagée et sa prospection commerciale, en complément de sa présence opérationnelle auprès de ses clients. Cette remobilisation interne a limité le temps disponible à la réalisation de missions au profit de l'intérêt général.

Bien que Primum Non Nocere® accorde, cette année 2025, un total de deux jours de mécénat de compétences sur son temps de travail à chaque collaborateur qui le souhaite, seul 30% de ces jours sont utilisés. L'action collective réalisée avec une douzaine de collaborateurs cette fin d'année a facilité la mobilisation des équipes : ce type de démarche gagnerait à être renouvelé. Des actions de relance et de structuration sont prévues en 2026, avec l'objectif de favoriser une participation plus large des collaborateurs et de renforcer les partenariats associatifs de long terme. Primum Non Nocere® gagnerait également à redéfinir, peut-être collectivement, les besoins auxquels elle souhaite répondre avec ses dons et ses mécénats (essaimage des bonnes pratiques, partenariats, mobilisation interne, etc.).



## QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2025 POUR L'OBJECTIF "SOLIDARITÉ"



Organisation d'une collecte pour l'unité locale de la Croix-Rouge de Béziers, en faveur des personnes sans-abri.



Préparation de 300 colis alimentaires avec l'unité locale de la Croix-Rouge de Béziers, à destination des personnes indigentes de la prison de Béziers.

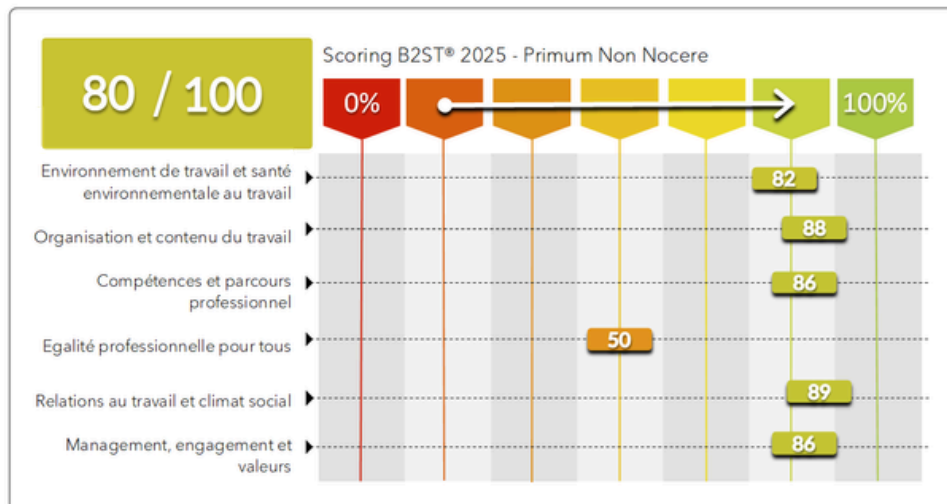


# — BIENVEILLANCE —

Intégrer la dimension humaine dans nos actions au quotidien tant en interne qu'en externe.



# ANALYSE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS



Pour Primum Non Nocere®, il est aussi important d'essaimer les bonnes pratiques de **bien-être et de santé au travail** en externe auprès de ses clients qu'en interne auprès de ses collaborateurs. Elle souhaite donc **s'appuyer sur une équipe de collaborateurs satisfaite de sa Qualité de Vie et de ses Conditions de Travail (QVCT)**.

Pour cela, Primum Non Nocere® les sollicite et leur propose des actions adaptées. Les collaborateurs répondent, a minima une fois par an, à une enquête QVCT **via l'outil B2ST**. L'ensemble des réponses permet d'aboutir à l'obtention d'un score dont le résultat pour l'exercice écoulé est présenté ci-dessus.

## Indicateur

Se soucier du bien-être et de la santé de nos collaborateurs en les sollicitant et en leur proposant des actions adaptées

## Résultat 2024

**79%**

de satisfaction de nos collaborateurs sur l'année 2024

## Résultat 2025

**80%**

de satisfaction de nos collaborateurs sur l'année 2025

## Cible 2030

**≥82%**

Note B2ST 2022 + 5 points de pourcentage

La satisfaction des collaborateurs continue de s'améliorer. Les bons scores obtenus via l'outil B2ST et sur la thématique "Collaborateurs" du référentiel THQSE peuvent résulter du nouveau groupe de travail RSE dédié à la QVCT, qui s'est notamment appuyé sur une matrice de matérialité début 2025 pour connaître les besoins et attentes de l'agence.

Dans cette logique, Primum Non Nocere® prévoit d'étudier les commentaires des collaborateurs laissés via l'outil B2ST, pour enrichir son analyse quantitative d'une analyse qualitative.

Enfin, le comité de mission émet une limite à la comparaison entre les scores 2024 et 2025. Cette année, de nouvelles questions concernant les perceptions et ressentis d'égalité de traitement (recrutement, formation, salaires, etc.) ont été intégrées au questionnaire et ont pu influencer, dans un sens ou dans l'autre, le score global. Une analyse extrayant ces nouvelles questions pourrait être faite.

## ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

Afin d'apporter une **réponse de qualité aux demandes de plus en plus précises de ses clients**, Primum Non Nocere® a choisi d'engager des actions en faveur de la formation de ses collaborateurs. Cette pratique permet de combiner la **montée en compétences et la motivation de ses consultants** qui se professionnalisent davantage sur des champs d'expertise techniques, scientifiques, d'ingénierie, d'innovation et de développement professionnel. Ces formations de nos collaborateurs permettent, en outre, d'anticiper les futurs besoins des clients pour développer de nouvelles solutions personnalisées permettant de répondre aux problématiques liées aux enjeux de la RSE.

**Pour rappel, les entreprises de 11 salariés et plus ont l'obligation de financer la formation professionnelle à hauteur de 1 % de la masse salariale.**

### Indicateur

Accompagner nos collaborateurs dans leur montée en compétence pour améliorer la relation client

### Résultat 2024

**1,6%**

de la masse salariale  
(sur la période courant  
du 01/10/2023 au  
30/09/2024)

### Résultat 2025

**3,9%**

de la masse salariale  
(sur la période courant  
du 1/10/2024 au  
30/09/2025)

### Cible 2030

**≥3%**

de la masse salariale

*Avec un indicateur en baisse entre 2023 et 2024, Primum Non Nocere® a su redresser la barre en 2025 et constate avec satisfaction qu'elle dépasse sa cible. Ces résultats s'expliquent par la formalisation du rôle de Madame Agathe Barret en tant que relai/responsable Ressources Humaines à l'échelle de Primum Non Nocere® et par sa reprise en main des besoins de formations et du plan de formation 2025.*

*L'enjeu pour Primum Non Nocere® sera de maintenir ces résultats, et d'assurer dans le temps un suivi précis de cet indicateur.*

## QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2025 POUR L'OBJECTIF "BIENVEILLANCE"

Attention portée aux nuisances sonores dans les locaux de l'agence de Béziers.



Locaux de l'agence de Béziers végétalisés.

Participation de l'ensemble des collaborateurs au séminaire annuel. Aide auprès de viticulteurs locaux.



“ Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire « Bienveillance »

*Le comité de mission reconnaît les efforts engagés autour de l'objectif de la Bienveillance, qui ont directement bénéficié aux collaborateurs de Primum Non Nocere®, à leur qualité de vie au travail et à leur montée en compétences.*

*Primum Non Nocere® précise qu'un temps spécifique a été accordé en début d'année 2025 à la définition d'un cadre et de limites précises entre les sujets traités par le groupe RSE dédié à la QVCT, les sujets traités par les ressources humaines et les sujets devant être traités conjointement. Cette définition a pu faciliter le passage à l'action, par les entités respectives.*

”

# AUDACE

Penser, concevoir et développer des solutions adaptées pour faciliter la transition des organisations.



# METTRE LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS AU CŒUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

La recherche d'un taux de satisfaction élevé de ses clients est un moteur essentiel de succès à long terme pour qu'une entreprise reste compétitive et prospère dans un marché en constante évolution. En restant constamment à **l'écoute des besoins de ses clients**, une entreprise peut perpétuer les relations commerciales tout en attirant de nouveaux clients. Afin d'ancrer Primum Non Nocere® dans cette dynamique, le choix a été fait de **fixer un haut niveau d'exigence quant à la satisfaction de nos clients sur nos prestations**.

Indicateur	Résultat 2024	Résultat 2025	Cible 2030
Faire de la satisfaction de nos clients un enjeu majeur de la durabilité de notre développement	<b>86,5%</b> de satisfaction pour l'accompagnement	<b>87%</b> de satisfaction pour l'accompagnement	<b>≥80%</b> Conserver un score ≥80% de satisfaction globale sur l'ensemble de nos prestations
	<b>88%</b> de satisfaction pour la formation	<b>89%</b> de satisfaction pour la formation	

Depuis plusieurs années, les résultats concernant la satisfaction des clients de Primum Non Nocere® sont très positifs et dépassent les attentes fixées pour 2030. L'agence s'attache à analyser le besoin client au plus proche, depuis la première rencontre commerciale jusqu'à la fin de son accompagnement.

Le processus de collecte de la satisfaction client a été nettement amélioré cette année 2025, avec un nombre de réponses record. Les résultats obtenus sont donc d'autant plus représentatifs et sont mieux pris en compte dans les décisions de l'agence. Dans une logique de transparence, les résultats sont également présentés mensuellement à l'ensemble de l'équipe.

Pour compléter cet indicateur, Primum Non Nocere® pourrait analyser sa capacité à innover et ses projets en R&D à moyen terme. Le comité de mission souligne aussi que la cible pourrait éventuellement être revue à la hausse pour renforcer l'audace de Primum Non Nocere®.

# ACCOMPAGNER NOS CLIENTS LABELLISÉS EN AMÉLIORANT LEUR NIVEAU DE MATURITÉ RSE

La multiplication des réglementations en matière de RSE exige désormais des entreprises qu'elles rendent compte de leur **performance extra-financière**. L'évaluation de leur maturité RSE les aide à se conformer à la réglementation, voire à l'anticiper, tout en ayant la possibilité d'être **certifié et/ou labellisé** à ce titre. Il existe toutefois de nombreux labels RSE, certains étant plus exigeants et robustes (par exemple, les labels faisant l'objet d'un audit par un organisme tiers indépendant) que d'autres (les labels déclaratifs). Afin d'accompagner au mieux ses clients dans ce choix, Primum Non Nocere® s'est fixé un objectif audacieux en s'engageant à faire progresser chaque candidat au label.

## Indicateur

Accompagner nos clients labellisés en leur proposant d'améliorer leur niveau de maturité RSE

## Résultat 2024

**87,5%\*\***

des établissements labellisés ont rempli leur objectif d'écart de points entre le scoring à blanc et le scoring de conformité réalisé par SOCOTEC (soit 14/16 organisations)

## Résultat 2025

**72%**

des établissements labellisés ont rempli leur objectif d'écart de points entre le scoring à blanc et le scoring de conformité réalisé par SOCOTEC (soit 13/18 organisations)

## Cible 2030

**De 30 à 45% : 25points**

**De 46 à 70% : 15points**

**Au-delà de 71% : 5points\***

*\*Etant entendu que les établissements ayant obtenu un scoring supérieur à 90% dès l'audit à blanc ne sont pas contraints d'une nouvelle obligation de résultats.*

*\*\* Indicateur corrigé depuis l'édition du dernier rapport de mission.*

Les résultats sont en baisse concernant l'accompagnement à la progression de nos clients, entre le début de leur démarche de labellisation et l'obtention de leur label. Toutefois, le comité de mission souhaite nuancer cette baisse : les cinq organisations qui ne remplissent pas les conditions attendues sont toutes à un seul point de pourcentage de valider celles-ci. Après étude plus détaillée, elles ont également toutes été évaluées sur la deuxième version du référentiel THQSE, qui est plus exigeante et pourrait expliquer une progression moins importante. Il s'agit d'ailleurs, pour deux d'entre elles, d'une relabellisation : lors de leur première labellisation, elles avaient rempli les conditions citées ci-dessus.



Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire « Audace »

*Le comité de mission souligne l'audace de Primum Non Nocere®, qui s'exprime par sa capacité à faire évoluer en continu son modèle d'intervention afin de rester en phase avec les enjeux émergents de la responsabilité sociétale et les attentes de ses parties prenantes. L'agence ne se limite plus à une logique d'analyse ou de conformité, mais affirme une posture proactive, orientée vers l'impact concret et mesurable de ses actions.*

*En 2025, le renforcement des dispositifs de pilotage, combinant écoute client structurée, indicateurs d'impact et plans d'amélioration actionnables, traduit une volonté claire de transformer les retours d'expérience en leviers de progrès. Cette dynamique s'accompagne d'une approche différenciée selon le niveau de maturité RSE des clients, permettant à Primum Non Nocere® de proposer des trajectoires d'accompagnement adaptées, ambitieuses et réalistes.*

*Le comité relève également l'audace stratégique de l'Agence dans sa volonté d'assumer une communication responsable, fondée sur la transparence, la pédagogie et l'honnêteté quant aux résultats obtenus comme aux axes de progrès. Cette posture renforce la crédibilité de sa démarche et confirme l'inscription de Primum Non Nocere® dans une vision de long terme, au service de pratiques économiques plus responsables.*



# NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS CLIENTS

Parce que nous sommes convaincus que le processus lié à la qualité de société à mission permet de mettre en avant une vision d'avenir et d'anticiper les futures réglementations, les équipes de Primum Non Nocere® vous conseillent dans la réflexion et l'affirmation de votre rôle sociétal dans le cadre de la démarche exigeante de la Société à Mission.



# NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS CLIENTS

Nous vous aidons à établir **votre vision stratégique**, à impulser une dynamique collective et itérative, et à renforcer la pérennité de votre activité en conjuguant les impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Par ailleurs, **en qualité d'Organisme Tiers Indépendant** reconnu par le COFRAC, nous bénéficions de l'expérience acquise lors de nos audits de la qualité de Société à Mission de nos clients.

Mieux maîtriser la santé environnementale est possible : il s'agit de **l'influence, positive ou négative, que notre activité et notre environnement exercent sur notre santé**. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients/usagers au cœur des organisations.

# 1

## E-learning et formation

Module de formation sur les fondamentaux de la Société à Mission en une demi-journée, en classe virtuelle ou en présentiel pour réaliser un travail de fond sur la Société à Mission.

# 2

## Accompagnement

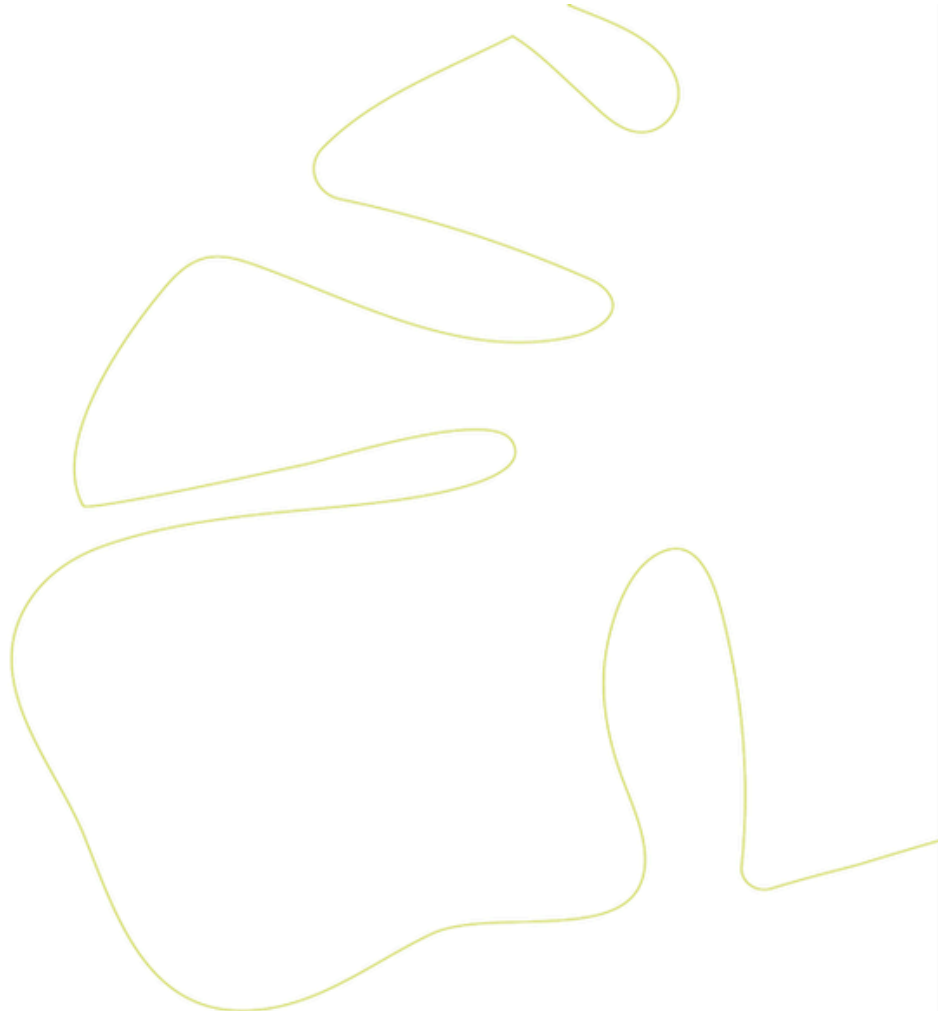
Travail sur la raison d'être, les objectifs opérationnels et les objectifs statutaires. Accompagnement pour la mise en place d'un process interne et d'une gouvernance.

# 3

## Audit réglementaire

Opportunité de création de valeur. Sécurisation de votre conformité et renforcement de la crédibilité et de l'attractivité de votre engagement auprès de l'ensemble de vos parties prenantes.

Cliquez [ici](#) pour découvrir notre **plaquette commerciale**



**SITE WEB AGENCE**  
[www.agenceprimum.fr](http://www.agenceprimum.fr)



**SITE WEB LABEL THQSE®**  
[www.labelthqse.fr](http://www.labelthqse.fr)

**PRIMUM NON NOCERE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 330 euros  
5 bis, Rue Franklin, 34500 BÉZIERS  
751 368 523 RCS BÉZIERS

